L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT
PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.
JOURNAL quotidien..........$12 } payable d'avance
Do. trois fois par semaine.$10 }
NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 9 FEVRIER 1842.

POUR GOUVERNEUR:

HENRY JOHNSON.

Hier, M. de St-Romes a été élu imprimeur de l'Etat. Attendu l'absence de quatre membres whigs, la Législature comptait soixante-trois membres dont trente-deux Whigs et trente-un Démocrates. De ces derniers, deux ont voté pour le *Louisiana American*. Il y a donc eu trois whigs qui, au mépris de leur devoir, ont voté pour un journal locofoco.

Nous remercions ceux de nos amis qui sont restés fidèles à leurs principes. Quant aux transfuges, nous les livrons à leur conscience; car ils ne sauraient ignorer que nous avons rempli notre devoir avec zèle et ponctualité. Seulement nous devons leur dire que s'ils ont compté nous intimider par ce vote hostile, ils se sont trompés; parceque nous ne comprenons pas une presse sans l'indépendance la plus absolue. Que le gouvernement général et celui de l'Etat fassent donc ce qu'ils voudront; nous n'en suivrons pas moins la ligne de conduite qui nous paraît la plus conforme à l'intérêt général.

M. ADAMS ET LA PETITION DE DISSOLUTION.

La Chambre des Représentans au Congrès était, aux dernières dates, occupée à discuter sur la Résolution tendant à censurer M. John Q. Adams pour avoir présenté une pétition demandant la dissolution de l'Union; et comme on le pense bien, le débat ne peut manquer ni d'intérêt ni d'animation. C'est la première fois, en effet, depuis l'existence de la République des Etats-Unis, que pareille proposition s'est produite dans les conseils de la nation; et bien que la forme de pétition sous laquelle elle s'est humblement manifestée, doive singulièrement neutraliser son importance, on ne peut cependant se défendre à cette occasion, d'un sentiment d'indignation ou tout au moins de profonde douleur. Il ne faut pas, sans doute, donner à cette odieuse pétition plus d'importance qu'elle n'en mérite. De ce qu'il s'est trouvé quelques fous capables de la signer, on n'en doit pas conclure que les sentimens qu'elle exprime puissent trouver de l'écho dans les masses. Bien plus, de ce que M. Adams a présenté cette pétition, on n'en doit pas conclure qu'il fut disposé le moins du monde à voter dans le sens des pétitionnaires, si jamais la question était sérieusement posée. Mais il n'en est pas moins vrai qu'en dépit de toutes ces réflexions, et tout en admettant leur justesse, on est désagréablement affecté: aussi doit-on s'attendre à des débats extrêmement orageux à ce sujet.

Pour avoir présenté une telle pétition M. Adams est donc sans excuse, à moins qu'on ne veuille alléguer son extrême vieillesse, car n'est-il pas contraire au premier de ses devoirs de présenter une pétition demandant l'abrogation de la constitution qu'il a juré de maintenir? N'a-t-il pas en cette occasion, violé la religion du serment? Vainement voudrait-on prétendre, comme on l'a fait souvent, que le droit de pétition est impératif, absolu; car il serait absurde qu'un membre du Congrès, tenant ses pouvoirs de la constitution à laquelle il a prêté serment, pût user de ces pouvoirs pour détruire la constitution. Et alors même qu'on penserait comme nous le pensons en effet, que des pétitions de cette nature sont, après tout, sans danger pour nos institutions, il n'en faudrait pas moins reconnaître que c'est un tort inexcusable que de jeter ainsi au milieu des conseils de la nation des semences d'agitation, des brandons de discorde.

Cela nous amène tout naturellement à examiner le caractère politique, complexe, insaisissable, pour ne pas dire contradictoire, de M. Adams. On sait que malgré son extrême vieillesse, M. Adams est d'une activité peu commune au physique comme au moral. Il est le premier à son poste, à la Chambre, et il y est encore le dernier à la fin de chaque séance, quelque longue et quelque pénible qu'elle soit. Outre ses travaux du Congrès il entretient une correspondance très suivie et très étendue sur les sujets les plus divers. A une profonde érudition il joint des connaissances variées et prodigieusement étendues; esprit clair et méthodique, il peut voir les choses d'un point de vue si élevé qu'il échappe à la foule.

Mais en revanche, il est d'une susceptibilité maladive, d'une irritabilité qui serait extraordinaire même dans un jeune homme. Il aime avec excès le bruit et les discussions passionnées où son grand savoir et son esprit mordant peuvent se déployer librement; paladin de la parole et des luttes parlementaires, il ne songe qu'à livrer des assauts à tout propos et contre tout venant: beaucoup plus préoccupé qu'il est de la victoire que de la justice de la cause. Ce qu'on disait de Cicéron: "qu'il aimait la gloire un peu plus que la vie et sa patrie un peu moins que la gloire" peut aussi s'appliquer à M. Adams, lequel a d'ailleurs plus d'un rapport avec l'Orateur Romain.

De là les étranges contradictions que présente sa carrière parlementaire. Qu'il s'agisse d'un fait se rattachant à notre histoire nationale ou d'un point de doctrine des premiers temps de la république, il étonne par sa profonde connaissance des hommes et des choses, autant que par la merveilleuse sagacité avec laquelle il apprécie les doctrines et les événemens de ces temps reculés. Alors il semble s'élever au-dessus des passions du moment, au-dessus des partis; il est plus qu'un homme: il commande la vénération. Mais aussi qu'il s'agisse d'une question oiseuse, irritante, intempestive, susceptible de compromettre la bonne harmonie des Etats, et même l'existence de l'Union, et cela sans nécessité, sans utilité aucune, il se jette en furieux dans la mêlée: comme s'il avait reçu du prince des ténèbres l'infernale mission d'accroître le bruit, d'augmenter le désordre, d'irriter les partis, de tout confondre, de tout perdre, de tout anéantir.

On sait avec quelle constance il s'est fait le patron et le soutien des pétitionnaires abolitionistes; on sait que de temps, pour ainsi dire, immémorial, il n'a pas laissé passer une seule occasion sans fulminer contre le Sud; aussi cette conduite lui a-t-elle valu la réputation d'un abolitioniste exalté. Et pourtant il a solennellement déclaré en 1838: "Que si la question d'abolition était posée devant le Congrès, alors même qu'il ne s'agirait que du district de Columbie, il voterait contre l'abolition comme inconstitutionnelle; et "bien plus, c'est que, même en supposant la question "constitutionnelle, il la repousserait encore comme "impolitique."

Comment donc peut-on concilier ces faits contradictoires? Simplement, à notre avis, en distinguant l'homme calme et l'homme passionné. Dans le silence des passions, M. Adams est une intelligence supérieure, un sage, un homme d'état qui ferait honneur à tous les pays; mais dominé par les passions, et malgré son âge avancé, cela lui arrive souvent, ce n'est plus qu'un brouillon qui consacre au désordre, au risque de ruiner sa patrie, les plus belles facultés que l'homme puisse recevoir, du souverain dispensateur de tous les biens.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE
SENAT.

Séance de Lundi 8 février 1842.

M. Waggaman demande qu'on s'occupe du bill relatif aux taxes de la paroisse de Jefferson.

M. Dupré demande quelques explications qui lui sont données par M. Waggaman.

M. Hoa propose d'amender le bill 1o. de manière à ce que la propriété ne puisse être taxée à plus d'un tiers en sus du prix qu'elle obtiendrait, si elle était vendue à l'encan; et 2o en disposant que l'Etat n'aie plus de privilège sur les esclaves qui seraient transportés hors des limites de la paroisse.

M. Waggaman accepte ces amendemens et l'examen du bill est ajourné afin de permettre au secrétaire de l'amender en conformité.

Sur motion de M. Hoa le Sénat adopte un bill accordant un congé pour raison de maladie à M. J. Maje, collecteur du port.

M. Declouet, au nom du comité chargé d'examiner la pétition des habitans de la paroisse Ste-Marie, demandant à faire changer le terme des sessions de la Cour de District, présente un bill en ce sens, lequel est adopté.

Sur motion de M. Walker une pétition du jury de police de la paroisse des Avoyelles relative à un changement du siège de la Cour de Justice a été lue et un bill rédigé de conformité a été renvoyé à un comité spécial composé de MM. Walker, Bossier et Sparrow.

M. Downs présente une série de résolutions relatives aux terres de la partie Nord-Ouest de l'Etat de la Louisiane, adopté après dispensation des règles.

Sur motion de M. Downs, le Sénat s'occupe du bill destiné à prévenir plus efficacement l'introduction des personnes de couleur dans l'Etat. Adopté avec quelques amendemens.

Après s'être occupé à huis clos d'affaires de l'exécutif, le Sénat se joint à la Chambre pour procéder à l'élection de l'imprimeur de l'Etat.

Sur 63 votans M. J. C. de St. Romes a obtenu 32 voix, M. A. C. Bullitt 29 et MM. Forster & Hall 2. En conséquence M. de St-Romes est élu.

Ensuite le Sénat s'ajourne.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE
CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Lundi, 8 février 1842.

M. Voorhies, comme chef du comité des enrôlemens, annonce les bills suivans comme dûment enrôlés: "Acte pour pourvoir d'une manière plus spéciale à la poursuite en justice de certaines affaires" "acte pour pourvoir à la formation du jury de police de la paroisse de Caddo" "un acte pour annexer une certaine partie de la paroisse des Avoyelles à la paroisse de Catahoula.

M. Hunt donne avis qu'il présentera incessamment un acte pour incorporer l'église presbytérienne de la ville de Lafayette.

M. Gernay donne avis qu'il présentera incessamment un acte pour incorporer la compagnie des pompiers de Franklin, No. 1, de Ste. Marie.

M. Winchester, du comité judiciaire, propose un acte en remplacement de celui dont l'objet est d'expliquer l'acte qui a pour but de s'informer de la volonté du peuple concernant la nécessité de convoquer une convention. Le bill est lu section par section et adopté, et passe après avoir été lu une troisième fois.

Le même membre, au nom du comité judiciaire, présente un rapport défavorable au bill dont l'objet est de déterminer le degré de connaissances nécessaires pour être admis dans le barreau. Le rapport est adopté. Il présente aussi un rapport défavorable au bill dont l'objet est d'amender un article du Code de Procédure.

L'acte pour expliquer l'article 924 du Code de Procédure est lu deux fois et déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le rapport présenté par le comité judiciaire concernant le bill dont l'objet est de déterminer le degré de connaissances nécessaires pour être admis dans le barreau, est reconsidéré et déposé sur le bureau sujet à l'appel.

M. Voorhies, chef du comité des enrôlemens, annonce qu'il a soumis au gouverneur pour être par lui sanctionnée, la résolution dont l'objet est de faire connaître nos sentimens relativement aux relations qui existent entre ce pays et la Grande-Bretagne, ainsi que le bill pour incorporer la société samaritaine, et divers autres bills et résolutions.

M. Morse présente un rapport concernant l'acte qui a pour objet d'étendre la juridiction de la Cour de paroisse de la paroisse Plaquemine, lequel passe après avoir été lu trois fois.

La chambre, après dispensation des règlemens, s'occupe du bill qui explique l'article 924 du code de procédure, lequel passe après avoir été lu une seconde et troisième fois.

La Chambre s'occupe du bill pour venir au secours de P. C. Hansborough, résidant dans la paroisse de Caddo, et l'adopte. Elle s'occupe ensuite de l'acte qui autorise l'achat d'un certain nombre d'exemplaires du digeste de Bullard & Curry.

Un membre ayant proposé que la Chambre se formât en comité général, les voix sont recueillies à ce sujet et se divisent comme suit: oui 19, non 22. Le bill est alors déposé sur la table indéfiniment.

Sur motion de M. Conrad, les membres du comité des finances obtiennent permission d'occuper leurs places pendant la séance actuelle.

Un congé de quelques jours est accordé à M. Ducros.

Ordre du jour.

Le bill (présenté par M. Hunt) concernant les procès en libelle est annoncé comme devant être l'ordre spécial du jour vendredi prochain.

Après de longs débats soulevés par un rapport (accompagné d'une lettre de M. Eyma) présenté par le comité judiciaire, la Chambre s'ajourne quelques instans, afin de procéder ensuite à l'élection de l'imprimeur d'Etat.

A 2 heures la chambre se réunit. Peu après les membres du Sénat entrent et viennent siéger sur les bancs de la Chambre afin de procéder par un vote réuni à l'élection de l'imprimeur d'Etat. L'appel nominal étant fait, 17 sénateurs et 46 représentans se trouvent présens.

M. Morse propose M. St. Romes, comme candidat.
M. Thomas propose M. Bullitt.
M. Phillips propose MM. Foster et Hall.
M. Davidson, de la part de la Chambre, et M. Voorhies, de la part du Sénat, sont nommés pour dépouiller le scrutin.

Au premier tour de scrutin, M. St. Romes obtient 32 voix, M. Bullitt 29, MM. Foster et Hall 2.

M. St. Romes, en conséquence est déclaré dûment élu.

Sur motion, la Chambre s'ajourne.

Messieurs les Editeurs,

Vous avez dit quelques mots d'un concert que doit donner le *German Glee Club*, à la salle St. Louis. Cette annonce a éveillé ma curiosité, je suis allé aux informations, et voici ce que j'ai appris. D'abord, le jour fixé est lundi prochain, 14 février. Quant au programme, il est peu volumineux, mais choisi. Outre l'Idylle de Goethe, mise en musique par Gabici, le *Club* exécutera un chœur tiré d'un des plus beaux oratorios de Romberg, intitulé le Pouvoir des Sons.

Madame Fabi, cantatrice que les dilettanti de New-York, de Philadelphie et de Baltimore ont applaudie, se fera entendre pour la première fois.

Enfin, Gabici, dont nous connaissons tous le style large et puissant, a fait choix, pour le violon, d'une fantaisie composée sur des motifs des Huguenots. On y retrouve, entre autres, l'admirable romance *Parmi les Pleurs*, que nous n'avons jamais entendue, à la Salle d'Orléans.

Tout l'orchestre du Théâtre d'Orléans prendra part au concert. W.

Nous apprenons dit le *Picayune* d'hier, que les nègres renfermés dans la geole de la seconde municipalité, en ont forcé les portes dimanche soir, et que six ou huit d'entre eux sont parvenus à s'échapper.

Il y a eu ces jours derniers une crue abondante au Grand Golfe. La plupart des plantations situées sur le bayou Pierre ont été submergées.

Nominations.—Parmi les nominations sanctionnées par le Sénat des Etats Unis, nous remarquons entre autres, les suivantes: Horace Binney, juge de la Cour de District des Etats-Unis dans l'Etat de Pensylvanie; Edward Porter, consul à Tabasco; et Jean B. C. Rachel, receveur des deniers publics à Natchitoches, Etat de la Louisiane, en remplacement de James P. Harrison, résigné.

INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

Washington, 29 janvier 1842.

Le Sénat n'a pas siégé aujourd'hui.

M. Dixon, sénateur de Rhode-Island, est mort ce matin, à 11 heures. Il était malade depuis les cinq ou six dernières semaines. Le sénat en conséquence adoptera, comme c'est la coutume, les résolutions à cet égard, lundi prochain, quand la mort de l'honorable membre lui sera officiellement notifiée.

Chambre des Représentans.—Aujourd'hui, après la lecture du journal, la première chose dont se soit occupée la chambre, a été la considération de la résolution dont l'objet est de censurer M. Adams.

M. Adams avait obtenu la parole, mais il l'a immédiatement cédée au chef du comité des finances.

M. Fillmore, du consentement général de la chambre, a demandé que l'on s'occupât du *note bill* du trésor, renvoyé par le sénat avec amendemens.

La discussion a roulé sur le concours de la chambre aux amendemens proposés par le sénat.

M. Sprigg, dans un discours qui a duré plus de deux heures, s'est opposé à l'adoption du principal amendement. Il a passé en revue les différens buts qu'ont toujours voulu atteindre les whigs, et il a signalé les fautes pour lesquelles les chefs de ce parti, dernièrement arrivés au pouvoir, tendent à le ravaler dans l'esprit du peuple.

M. Roosevelt, a cru que l'amendement du sénat était inconstitutionnel, mais l'orateur a rendu une décision contraire.

M. Hopkins a proposé de déposer le bill sur le bureau. Cette motion a été perdue par 101 non contre 98 oui.

La question ne gisait alors que dans le concours aux amendemens. Les voix étant recueillies ont donné le résultat suivant: oui 100, non 100.

L'orateur ayant voté dans l'affirmative, les amendemens ont été adoptées par 101 voix contre 100.

Plusieurs communications de l'exécutif ont été référées aux comités y ayant charge, et à quatre heures la chambre s'est ajournée.

EXTERIEUR.

Texas.—Entr'autres résolutions adoptées par une nombreuse assemblée réunie à Houston, le 28 du mois dernier, se trouvent les suivantes:

Résolu, Que nous sommes prêts à concourir à toutes les mesures que le gouvernement jugera convenables d'adopter à l'égard des Mexicains, de quelque nature qu'elles soient.

Résolu, Que les officiers commandant la milice du comté de Harris, soient invités à exercer leurs compagnies respectives au maniement des armes, et que les citoyens soient requis d'obéir aux ordres de leurs chefs.

Résolu, Que ceux des citoyens des Etats Unis, dont les sympathies nous sont acquises, reçoivent l'expression de notre profonde reconnaissance au sujet de l'intérêt qu'ils ont toujours porté à notre cause, et surtout au sujet du triste résultat de l'expédition de Santa-Fé.

HAVANE.

Le steamer Alabama nous a apporté nos liasses complettes de journaux de la Havane jusqu'au 3.

D'après *El Faro* du 1er. courant, les naissances de la province Orientale se sont élevées à 301, pendant les mois de novembre et de décembre et les décès n'ont pas excédé pendant le même temps 366.

Fanny Elsler est arrivée à la Havane le 29 janvier à bord de la barque américaine Louisa, venant de Philadelphie. On ne savait pas encore si elle prendrait aucun engagement.

Pour l'état de la place, voir notre partie commerciale.

AMERIQUE DU SUD.

Venezuela.—Nous devons à l'obligeance du capitaine Hinckling du brick Heber, venant de La Guayra, des journaux de Caracas jusqu'au 4 janvier entre autres *el Venezolano*, *el Liberal* et la *Gazeta de Venezuela*.

Il paraît que la république de Venezuela jouit de la plus parfaite tranquillité et que l'attention publique est absorbée par les soins de l'industrie agricole et des améliorations intérieures.

El Venezolano du 4 janvier s'appitoie sur le sort de Marie Capelle, dont il trouve les écrits sublimes. Dans un article signé *Correa de Costa*, on trouve les passages suivans:

"Tout homme sensible, en lisant les écrits sublimes "de Madame Lafarge, ne pourra s'empêcher de sym- "pathiser au malheur, à l'héroïsme et au talent de cette "femme extraordinaire"

"J'ai sur le corps dix-huit blessures honorables et "j'en recevrais volontiers dix-huit autres pour la dé- "fendre...."

L'auteur apostrophe tour à tour les geoliers de Tulle, les mères, les filles, les épouses, les hommes sensibles, les socialistes, la providence, les conjurant de s'unir à lui pour demander le pardon de la prisonnière.

CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.

Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FREERT a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

☞ Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

GRAINE DE TREFLE—50 barils graine trèfle rouge, garantie de la récolte de 1841, à vendre par W. DINN, 11 Commune, Encoignure Tchoupitoulas. 27 jan

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi soir, 8 février 1842.

COTON.—Arrivé depuis le 4 du courant: de la Louisiane et Mississipi 10,374 balles, Tennessee et North Alabama, 700, Arkansas 613, ensemble 11,664. Expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 12,968 balles, Havre 1850; Marseilles 1067, Stockholm 154, New York 336, Boston 181, Providence (R. I.) 743, Philadelphie 33, Norfolk Va. 33; ensemble 16,680, ce qui fait une réduction sur le stock de 5,014, et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui un stock de 143,819 balles.

ETAT DU COTON.

1841. 1er Sept. Stock en mains,		14,600
Reçu cette semaine	11,564	
Antérieurement	463,044	474,608
		489,208
Expédié cette semaine	16,598	
De antérieurement	318,881	335,479
Stock en mains		143,809

A l'ouverture du marché de samedi la demande a été modérée, la vente de ce jour s'est élevée à 3000 balles. Les prix étaient fermes; hier la demande était plus animée, les détenteurs étant plus disposés à opérer. 7000 balles environ ont changé de mains principalement pour l'Angleterre à nos prix en plein. Aujourd'hui on a seulement disposé de 3500 balles; nous pensons que les détenteurs ont obtenu une augmentation mais insuffisante cependant pour altérer nos cotes que nous laissons subsister comme suit:

Louisiane et Mississipi;

Ordinaire et bas, de	6 à 6½
Ordinaire,	7 à 7½
Bon ordinaire,	8 à 8½
Bon ordinaire et petit courant,	9 à 9½
Petit courant et courant,	10 à 11
Bon courant,	12 à 00

TABAC.—Il ne s'est fait que peu d'affaires sur le marché au tabac depuis notre revue de vendredi dernier. Les ventes ne se composent que de 200 boucauts aux prix portés à nos dernières cotes, c'est à dire de 2½ à 2¾, 4 et 4½ et 5 à 5½ pour les bons courants; les qualités supérieures et de choix ont obtenu de ½ à ¾ cent en sus.

Arrivé depuis le 4 du courant 847 boucauts, expédié dans le même espace de temps pour Liverpool 6, St. Pierre (Martinique) 41, New York 37, Philadelphie 14; Boston 5; ensemble 113.

ETAT DU TABAC.

1841, 1er sept. Stock en mains		2,738
Reçu cette semaine,	847	
Antérieurement,	7592	8,439
		11,187
Expédié cette semaine,	113	
do antérieurement,	7051	7,164
Stock en mains,		4,023

SUCRE.—L'aspect du marché au sucre n'a pas changé depuis notre rapport de vendredi. Les transactions ont été très limitées. Il n'y a aucun changement à signaler dans les prix que nous continuons toujours à coter, de 3 1/2 à 5 1/2 pour les qualités int. rieures et supérieures. Quelques lots non marchands se sont vendus de 2 1/2 à 3 1/4 cents par livre.

MELASSE.—Nous continuons toujours à signaler la bonne demande de cet article aux prix portés à nos dernières cotes, c'est à dire de 16 à 17 cents par gallon, prix auxquels des quantités considérables ont été prises pour l'importation pour les marchés de l'Est.

FARINE.—Depuis notre dernier rapport le marché à la farine s'est maintenu au même degré de calme que nous signalions alors. Les opérations ont principalement eu lieu pour le détail à $6 25 pour la superfine. Quelques petits lots pour l'exportation ont également changé de mains à ce prix.

PRODUITS DE L'OUEST.—Sans changemens, le calme est toujours le même. Les expéditions se ralentissent. Il n'y a aucun changement dans nos cotes.

WHISKEY.—Il ne s'est fait que peu d'affaires. Rectifié 17 cents. Il n'y a pas de commun sur le marché.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE.—Demande toujours très limitée; les prix sont les mêmes.

CHANGE.—Les affaires ont été très modérées. Les prix de toutes les descriptions ont encore baissé; nous cotons aujourd'hui comme suit:

CHANGE A L'INTERIEUR.

Sterling de	11	à 11 3/4 p. ct. de prime	
France,	5 10	à	
New-York, 60 jours de vue	2½ à 2 3/4		do
Do 30 do do	3	à 3½	do
Do à vue	6	à 6 1/4	do
Philadelphie 60 jours de vue,	1	p. ct. d'esc.	
Do à vue	11 2	prime.	
Boston 60 jours	12 1/2 à 3	p. ct. de prime	

FRET.—Le fret est très ferme à 5/8 à 11/16. Les batimens américains ne pouvaient s'en procurer à ce prix. On en demande généralement à un taux plus élevé.

FRET.

Coton pour Liverpool	5/8 à 11/16
Do do Havre,	1 1/4 c à
Do de New York,	$1 50 par balle
Do do Boston,	1 75
Tabac pour Cowes,	40s à 50s.
Do do Londres directement,	40s à 50s.
Do do New York,	4 00 à 0 00
Do do Boston,	5 00 à 0 00
Do de Philadelphie,	4 00 à 0 00

[Par l'Alabama.]

HAVANE, 3 février 1842.

Les affaires continuent à rester très peu animées et on ne peut s'apercevoir d'aucun changement favorable. La demande des Etats-Unis pour nos cafés devenant de plus en plus faible, nos cafés continuent à s'accumuler, et ces circonstances font présager une nouvelle baisse sur nos prix, qui valent à présent 7 à 7 1-4 pour les troisièmes $6 les secondes et $8 1-2 à 9 les du vérité. Nous avons déjà 12 à 14,000 caisses de sucre de la nouvelle récolte tant ici qu'à Matanzas, mais outre quelques petits achats pour l'Espagne, il ne s'est fait jusqu'ici aucune transaction majeure. Tout fait prévoir des prix très modérés pour les sucres pendant la saison et nos planteurs s'en alarment déjà d'avance; les cotes seront probablement de 5 1-2 à 6 réales, soit 6 1-2 pour le blond et 9 réales pour le blanc.—Les nouvelles qui nous sont parvenues hier d'Europe par le nouveau steamer Tay du 6 du présent sont plus satisfaisantes; mais le nouvel ukase de l'empereur de Russie, augmentant de $6 par caisses les droits sur les sucres, diminuera beaucoup les spéculations pour cet empire et aura une mauvaise influence sur notre marché. Les produits de l'Ouest des E. U. sont tout à fait négligés, on détaille avec difficulté le lard à 10 à 11 et le porc prime à $12 à 14; saindoux $14 à 15; bœuf $12 à 13; farine $10 3-4 à 17 1-4, fromage de l'ouest en caisses $14 à 15. Change sur la N. Orléans 4 1-2 p. cent d'escompte; New York 1 1/2 à 2 de prime, Londres 11 1/2 prime, Paris à 5. Le brick Adelle (espagnol) sera le premier batiment pour votre port, l'Atlantic viendra après, mais le fret est très rare. R. B.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Caravan, Brag, Marseilles, S & J P Whitney.
Barque Turbo, Beauchap, Boston, L P Sage
Brick Georgiada, McLelland, New York, capitaine
Brick Wm. Pitt, Chase, New York, S & J P Whitney.
Brick Lucy Ann, Snow, Boston, Bridge & Bro
Brick Cleaner, Richardson, New York, capitaine
Goëlette Mobile, Perry, Pensacola, capitaine
Sloop Trader, Hughes, Attakapas.
Navire à vapeur Neptune, Robbins, Galveston. J Reed

ARRIVES.

Bateau de remorque Phenix, Annable, des passes.
Bateau de remorque Claiborne, Whon, des passes.
Navire Lucy Wright, Pollock, Liverpool,
Navire Godefroy, Behn, Hambourg
Navire Goodwin, Davis, Philadelphie.
Barque Royal Williams, Francis Carnarvan.
Brick Heber, Hinching, La Guayra.
Paquebot Alabama, Windle, Havane.
Steamer West Tennessee, Brooks, Nashville.
Steamer Rodolph Wright, Natchitoches.
Steamer Panola, Haygood, Opelousas.
Steamer Corvette, Stephenson, Little Rock.

MEMORANDA.

Philadelphie 29 janvier.—Expédié, navire Water, Christianson, N Orléans.
Richmond, 26 janv.—Parti, brick Orleans, N Orléans.

DERNIERES DATES.

New York	jan 28	Londres	jan	3
Boston	jan 27	Liverpool	jan	4
Philadelphie	jan 29	Paris	jan	2
Washington	jan 29	Havre	jan	1
Baltimore	jan 29	Bordeaux	déc	25
Charleston	fév 2	Madrid	déc	20
Vera-Cruz	jan 14	Cadix	déc	16
Tampico	jan 26	Havane	fév	3
Mexico	jan 13	Houston	fév	4

BANQUE DE CARROLLTON,
Nouvelle Orléans, le 7 février, 1842.

AUNE élection pour être directeurs durant l'année courante, tenue à la banque le lundi, trois février, ont été dûment élus:

G. C. Duncan,	O. Burthe,
D. F. Burthe,	V. Burthe,
L. Millaudon,	Geo Lee,
J. Kehn,	A. Gordon,
E. Mallard,	John Bidell,
W. Mills,	G. W. Campbell.

A une assemblée du bureau tenue aujourd'hui, G. C. Duncan a été unanimement réélu président.
9 fév JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 5 février 1842.

UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est convoquée pour avoir lieu à la banque, mardi le 1er. mars prochain, afin de délibérer sur l'acceptation ou le rejet d'un acte de la Législature, intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur, le 5 du courant.
Par ordre de la Direction.
9 fév FRED. FREY, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.
Nouvelle Orléans, le 5 février 1842.

CONFORMEMENT à une résolution du bureau de la Direction, les actionnaires de cette Institution sont par le présent invités à s'assembler le Vendredi 25 du courant à la Banque à 6 heures P. M. à l'effet d'adopter telles mesures qui seront jugées convenables relativement à la loi récente de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets" approuvé par le Gouverneur le 5 du courant.
Par ordre du bureau de la Direction.
9 fév JOHN NICHOLSON, caissier.

BANQUE DU GAZ DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Le 7 Février 1842.

A L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution tenue le 3 janvier dernier, les personnes suivantes ont été choisies pour servir pour l'année courante, savoir:

James H. Caldwell,
W. J. McLean,
James Robb,
Sanderson Robert,
J. N. Hawthorn,
W. C. Baker,
R. Yeatman,
N. D. Chamberlin,
J. P. Whitney,
J. Bayard,
T. C. Magoffin.

Et à une assemblée de la direction tenue ce jour, M. James H. Caldwell, a été élu Président pour l'année courante.
8 fév—3 J. W. HOUSTON, Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 7 février 1842.

EN vertu d'une résolution de la direction, les actionnaires de cette Banque sont notifiés d'avoir à faire connaître, par écrit, à la direction, jusqu'au 21 courant, leur adhésion à l'acte intitulé: "Acte pour faire revivre les chartes des diverses Banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et pour d'autres objets," approuvé et publié ce jour dans l'Abeille, gazette officielle de l'Etat, ou leur refus de l'accepter.
8 fév G. MILTENBERGER, Caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. ORLEANS.
Nlle. Orléans le 7 février 1842.

UNE assemblée des actionnaires de cette Banque est par le présent convoquée pour avoir lieu à la Banque le 1er mars prochain, à l'effet de prendre telles mesures qui seront jugées nécessaires relativement à une loi récente de cet Etat intitulé "Un acte pour faire revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur le 5 du courant
Par ordre du Bureau des Directeurs.
8 fév GEO. O. HALL, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—5 février 1842—Charles Royer vs ses créanciers et les créanciers de Charles Royer & Victor Labatut. Sur motion de L. Eyma avocat du syndic et sur l'enregistrement du tableau définitif de distribution dans cette affaire, il est ordonné par la Cour que les créanciers dudit insolvable aient à déduire dans les dix jours les motifs s'ils en ont, pour lesquels ledit tableau définitif ne serait pas confirmé et homologué, les fonds distribués conformément audit tableau et le syndic déchargé de toutes responsabilités.
Extrait des minutes, bureau du greffier, Le 5 février 1842 ARMAND PITOT.
9 fév—9 f eq 10 j Greffier.

SACS—50 balles sacs de pitre de la grandeur de trois boisseaux, à vendre par F. TIO,
1 fév 40, rue St. Anne.

PAPIERS peints pour appartemens—4 caisses assortis à vendre par LOREILHE & VALETON,
3 fév 49, rue Royale.

Par autorité.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR
Par et avec l'avis et le consentement du Sénat.

R. D. SHEPERD,
JERMAIN MUSSON, } Membres du bureau de circulation.
MATHEW MORGAN.

SINISTRE.

La famille de St.-Germain, encoignure Amour et Bagatelle, vient d'être dimanche dernier en proie à un empoisonnement bien étrange. Mr. Marciacq, jeune français passant sur la Levée, s'arrête chez Feremida Tester, coin de la rue de la Vieille Levée, No 164; après lui avoir acheté quelques pastilles, il se rend auprès de cette respectable famille et leur en fait part. A peine en eut-on goûté, qu'un vomissement horrible se déclare, des contorsions extraordinaires oppriment les six infortunés qui en ont mangé. Grâce aux soins et à la vigilance de M le docteur Dubourg, ces malheureux après seize heures de douleurs et de souffrances affreuses, ont été délivrés de ce supplice. Il a été prouvé que ces pastilles contenaient un poison très subtil.
9 fév. L. MARCIACQ.

AVIS—Les soussignés ayant été nommés commissaires par la Cour de District des Etats-Unis, pour prendre les dépositions des créanciers d'après la nouvelle loi des faillites, informent le public qu'ils tiennent leur bureau, passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, où ils se tiendront tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à sept heures du soir.
9 fév—1m T. LAUVE & LS. DUVIGNEAUD.

AVIS aux cabaretiers et aubergistes Il a été pris chez le soussigné un pistolet garni et monté en argent, il est long de dix-huit pouces environ et marqué dessous la sous garde, german silver. On suppose qu'il a été laissé dans quelques unes des susdites maisons pour dettes, par un jeune homme qui vendait des graines de jardinages en décembre et en janvier dernier. Les personnes qui l'ont en leur possession sont priées de le remettre au bureau de cette feuille. On payera tout ce qui peut être légalement dus à la personne. 9 fév—3

SALLE DE BILLARD A LOUER—Une très belle salle de billard avec son contenu, quatre billards, tables, tout en bon ordre, à louer à des conditions très avantageuses à la Bourse des Etats Unis, encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas. 9 fév

FARINE.—400 barils des moulins de Cincinnati, à vendre en débarquement d'un chaland, par
9 fév STETSON & AVERY.

SAINDOUX—500 barillets en magasin et à vendre par
9 fév STETSON & AVERY.

POIVRE—300 sacs de Sumatra, à vendre par
9 mars STETSON & AVERY.

SUCRE de la Havane—45 caisses blanc en débarquement du steamship Alabama, à vendre par
9 mars A. DURAND, 13 Bienville.

CAFE de la Havane—80 sacs à vendre en débarquement
9 mars par A. DURAND, 13, Bienville.

CORDE d'emballage—400 rouleaux de Ky., à vendre par
9 fev FERGUSON & REID. 40. Gravier

SAINDOUX—500 barillets à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40. Gravier

FARINE—300 barils farine pour famille, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

SAUMON—10 caisses, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

BEURRE de Goshen—20 firquins frais à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier.

HUILE—6 barriques épurée d'hiver, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

EAU DE-VIE, genièvre et vieux whiskey, à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40 Gravier

TABAC—8 boucauts en feuilles à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

CHANDELLES—60 caisses mentiers à vendre par
9 fev FERGUSON & REID, 40, Gravier

SUCRE blanc de la Havane—25 caisses à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier

AMANDES—140 caisses à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier

RIZ—14 tierçons de Charleston à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

CIGARES—400,000 assortis à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

GENIEVRE de Hollande—6 pipes à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Gravier.

EAU de vie champagne et cognac, à vendre par
9 f J B VALLS, 35 Camp.

VINS, Oporto, Hock, vin rouge, sherry et madère à vendre par
9 fev J B VALLS, 35 Gravier.

ESPECES demandées par M HOLLANDER,
9 fev 42, Camp.

DOUBLONS, à vendre par
M HOLLANDER, 42, Camp.

SAINDOUX—2000 barillets en magasin, à vendre par
9 fev CH. C. SACKETT & Co 30, Poydras.

WHISKEY—300 barils rectifié, haute preuve et whiskey commun, à vendre par
9 fev CH. C. SACKETT & Co 30, Poydras.

MORUE, harengs, maquereaux et Saumons, à vendre en magasin par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

CHOCOLAT doux, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

PATIER de toutes espèces, reçu directement des manufactures et à vendre à prix bas par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

HUILE, chandelles, savons et cidre, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

MARCHANDISES sèches de toutes les descriptions, à vendre par
9 fev THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas.

PORC pour habitation—150 barils de toutes les descriptions sous un magasin d'expéditions de Bozant, à vendre à bas prix pour clore à consignation par
9 fev HAWTHORN & WOODS, 62, Gravier.

SAVON & Chandelles—200 caisses et 1/2 de No. 1 et 75 caisses chandelles de suif, à vendre par
9 fev HAWTHORN & WOODS, 62, Gravier.

BOTTES ET SOULIERS—8 caisses reçues par le navire Ky.—Chapeaux, 150 caisses pour hommes, 20 do. tentre, 30 do feuilles de palmier, dernièrement reçus et à vendre par
9 fev R. G. HOBBS, 12, Douane.

CAFE de Rio de qualité supérieure, en magasin, à vendre par WILLIAM FREHN,
9 fev 56, Douane

CAFE de Laguayra—1300 sacs qualité supérieure dernièrement reçus et à vendre par
9 fev F DE LIZARDI & Co.
57, Bienville

CHAPEAUX de Panama—Un très bel assortiment dernièrement reçu, garantie de Panama, à vendre par
9 fev F DE LIZARDI & Co.
57, Bienville

AVIS.

TOUS ceux qui ont de réclamations à faire, contre la société qui a existé en cette ville, sous la raison de T. Aleix & co, sont priés de les présenter à Mr. T. ALEIX, encoignure Bourbon et Bienville, pour être immédiatement soldés. 6 f—3t

CHANGE sur la Havane à courte vue à vendre par
8 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CAFE de la Havane—300 sacs café en vert en magasin et à vendre par
8 f PRATS & HERNANDEZ, 27, Toulouse.

CIGARES de la Havane et principes en magasin et à vendre par
8 f PRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse

FARINE—500 barils actuellement en débarquement à vendre par CH BYRNE, 158 Tchoupitoulas.

PORC mess, M. O. à vendre par
CH BYRNE, 158 Tchoupitoulas

SAINDOUX—1000 barillets en bon ordre en magasin à vendre par
8 f M A ROBITAILLE, 77 Commerce.

VIN français, 600 caisses, Chateau Margaux 1834, Latour, Léoville (en bouteille). St Julien, Médoc, Haut Brion, Montferrand, Sauterne, G Quem Sauterne (en bouteille, &c. &c. à vendre par
8 fev E & F J PRESCOTT. 16 Canal Row.

CHAMPAGNE, 156 panier en débarquement de la barque Venice du Havre, ordre de Cincinnati, garanti, très supérieure, marque couronne à vendre par
E & F. T. PRESCOTT, 15, Canal Row.

VINS de Hock—60 caisses différentes marques dernièrement reçues, à vendre par
8 fev. E & F. T. PRESCOTT. 1o Canal Row.

VINS—Porto, Sherry & Madère, en caisses de une douzaine, vin de Porto en 1/2 barriques, eau de vie de 32 ans, en damejeanes à vendre par
8 fev. E & F. T. PRESCOTT, 15, Canal Row.

EMMAGASINAGE—3000 barils pourront être pris en magasin, au No. 99 Camp s'adresser à
8 fev. J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

SEL DES ILES TURQUES—3000 boisseaux, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
8 fev 97, Camp.

BOIS de charpente.—La cargaison de la goëlette Swan qui arrivera au nouveau bassin, 31,607 pieds, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
8 fev. 97, Camp.

TRAITES sur Philadelphie à un jour de vue, à vendre par J. H. ASHBRIDGE,
8 fev 97, Camp

BOIS de Fustet—200 quintaux à vendre par
A. CAPDEVIEILLE & Co,
6 fev 9, rue Vieille Levée.

BEURRE, Fromage et Farine de Sarrazin, en débarquement du navire Orléans, vendre par
TUFTS & HOBART,
8 fev 20, rue de la Douane.

MARCHANDISES du Pays—en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
8 fev 20, Douane.

SALAISONS, Cranberries &c. à vendre par
TUFTS & HOBART,
8 fev 20, Douane.

LANGUES—30 1/2 barils de choix de Winchester, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART,
9 fev 20, Douane.

PORC, Saindoux, Bœuf et Lard, à l'inspection, à vendre par JOHN R SHAW & Co,
8 fev 24, rue Poydras.

UN assortiment complet de bottes, souliers, brodequins et chapeaux de toutes les descriptions, à vendre par
A F DUNBAR & co, 19, Douane.

FARINE—500 barils en débarquement du navire Oronoko, à vendre par JOHN R SHAW & Co,
8 fev 24, rue Poydras.

TOILE et Corde d'Emballage—500 pièces chaque, du Missouri, à vendre par JOHN R SHAW & Co,
9 fev 24, rue Poydras.

TABAC de James River et du Missouri, à vendre par
JOHN R SHAW & Co,
24, rue Poydras.

SIROP de Batterie et Melasse en 1/2 barils, à vendre par
JOHN R SHAW & Co,
8 fev 24, rue Poydras.

HARICOTS—60 sacs blancs, en magasin, à vendre par
JOHN R SHAW & Co,
8 fev 24, rue Poydras.

WHISKEY de Monongahela—60 barils en magasin, à vendre par JOHN R SHAW & Co,
8 fev 24, rue Poydras.

PENSION BOURGEOISE.
51 *rue Bienville*,
TENUE PAR
ANETTE GEORGE.

LA table d'hôte est abondamment fournie des mets les plus recherchés. Les appartemens élégamment garnis offrent tous le comfort désirable.

Pour la pension	$20 00
Pension et logement	30 à 40
Par jour	1 25

4 fév—6

CAZADORES DE ORLEANS.

La Compañía se reunira el Domingo 13, á las cuatro en punto de la tarde, armamento completo y uniforme de paño; siendo esta para dar un paseo militar.

Se recomienda la mayor asistencia y puntualidad.

Nueva Orleans, 7 Febrero de 1842.
Por orden del Capitan.
8 f J. J. RICO, sarg. 2o.

A LOUER A BAIL.

Une Maison à trois étages, située rue Royale, entre St. Louis et Toulouse No. 147 avec cuisines et dépendances: Elle vient d'être reparée. Il y a aussi dans le fond du terrain un magasin à trois étages.
Pour les conditions s'adresser à M. Louis Delery, chez M. W. Reinecke, rue de Chartres, No. 102.
8 fev—6

$20 DE RECOMPENSE.—Pour l'arrestation de JOE, nègre très grand, africain, âgé d'environ 30 ans ou plus, taille de 5 pieds 10 pouces, il parle très mal l'anglais et pas du tout le français, il se dit libre. Il a quitté les Gas Works, à l'extrémité de la rue Gravier, dans la nuit de Noël dernier. On n'a pas entendu parler de lui depuis cette époque. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des prisons de la ville. Il est venu de Charleston en avril dernier. S'adresser au No. 6 rue de la Commune
4 fev—6 en 15 j

VINS de Champagne, qualités supérieures A1 et Sillery mousseux, des célèbres marques, grape brand, star brand, Duc de Nemours, Jacinnet, Lanson père & fils &c. en paniers de 12 bouteilles et de 24 demi bouteilles, à vendre par HERBAULT FRERES,
24 janv 78, rue Bienville

MAQUEREAUX—180 barils en magasin, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
20 jan 71, Magasins.

VENTES DE SHERIF.

Alexander Grant vs. Joseph Bowles.

COUR DE DISTRICT—No. 20,676—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Mardi, quinze mars 1842, à midi:

Un certain lot de terre, désigné par le No. Dix, situé au faubourg Ste. Marie, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commune, mesurant trente pieds de face à la rue Villeré, sur cent vingt un pieds de profondeur d'un côté, cent pieds de profondeur de l'autre côté, et vingt pieds de large dans le fond, le tout mesure anglaise: ensemble avec toutes les bâtisses, droits, chemins et privilèges qui y appartiennent; le dit lot étant borné par une allée ayant quinze pieds de large en commun avec d'autres lots. Le tout suivant un plan dressé par Hugh Grant, déposé vendu de la seconde municipalité, daté le neuf février mil huit cent trente huit, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant.
J. L. THIELEN,
9 fév Shérif de la Cour de District.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION de S. Jenkins, h. c. l.—Vente par le Régistre des Testamens—Vendredi, onze février 1842, à une heure P. M. à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 février 1842. Il sera vendu pour le compte de la succession de S. Jenkins h. c. l.

Un nègre âgé d'environ 46 ans, ayant perdu une jambe. Conditions: comptant. W F C DUPLESSIS,
8 fev Régister des Testamens.

Les Etats-Unis, vs la Compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Nashville et als.
Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis—Nos. 4,900, 4,901, 4,902, 4,903, 4,920, 4,921, 4,922 et 4,923.

EN vertu de huit writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Circuit des E.-Unis, j'ai saisi et exposerai en vente publique, le jeudi 17 février 1842, à midi, au dépôt de la Compagnie du Rail Road de la Nouvelle Orléans et Nashville, rue du Canal,

Un lot de fer pour chemins à coulisses, saisi pour satisfaire les jugemens rendus dans les affaires ci-dessus.
Conditions de la vente—Comptant, en espèces.
A SIDNEY ROBERTSON,
4 f Maréchal des Etats-Unis.

APPARTEMENS PHOTOGRAPHIQUES,
No. 93, rue du Canal.

LE Dr. W. H. Harrington de la raison de Barnard et Harrington, Tuscaloosa, Ala. ouvrira ses chambres pour la réception des visiteurs, à la maison de Madame Page, mardi 8 du courant.

Les dames et les messieurs de la Nouvelle Orléans sont invités à venir examiner ses spécimens de portraits d'après nature.

Le Dr. Harrington et son associé F. A. P. Barnard, professeurs de mathématiques de l'Université d'Alabama, ont fait de grandes améliorations dans le procédé daguerréotype, par lesquelles leurs portraits obtiennent un brillant remarquable et par cette défectuosité de ne pouvoir être vu que sous un jour particulier.

Etant pourvu d'excellens instrumens, le Dr. H. est prêt à exécuter les ordres qu'il recevra et garantit ses portraits très ressemblants et bien exécutés. 8fev—1m

☞ Les marchandises consignées à ordre, à bord de la barque Venice du Havre, marquées comme suit: A. & R., 17 caisses, G. une caisse meubles et habillemens, et 2 caisses D. D., sont invités à faire connaître leur résidence au commis de déchargement sur la Levée, faute de quoi ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais.
7 fev JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

☞ Le navire KENTUCKY, capitaine J. L. Rogers, de Boston, commencera son déchargement aujourd'hui vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
5 fev HARROD & DARLING, 49 Commune.

☞ Les consignataires de 47 barriques charbon par le Paul Jones de Philadelphie, sont invités à venir recevoir ces marchandises sur la Levée, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais.
3 fev J. D. DENEGRE.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français PANUROE, capitaine Hugues, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage.
4 f ☞ KOHN DARON & co.

☞ Les consignataires du navire PANUROE, capit Hugues du Havre, sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée
4 f ☞ KOHN, DARON & co.

☞ AVIS—La barque VENICE, capt Gill du Havre, est en chargement au dessous du rail road. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises.
5 f JOHN A MERRITT, 63 Camp.

☞ AVIS—Les consignataires de marchandises par les navires ci-après énoncés, sont invités à venir les recevoir au comptoir du soussigné.

Gavictot, consignataire par le navire Rubicon du Havre.		
Von Koutz,	do	do
Gourdin et Bennitt,	barque Sherwood, de Boston.	
Hotchkiss & Co,	navire Ville de Paris,	do
J. Beauchery,	Monticello, du Havre.	
J. Martin,	do	do
E. Armant,	Taglioni,	do
Bouguet,	do	do
W. Moore,	do	do
F. Decandin,	Severn,	do
Grouther et Lavallie,	do	do
Bernard,	do	do
S. Fagot,	Governor Davis,	do

LEVI H GALE,
6 fev 93, rue de la Commune.

LEGION DE LA LOUISIANE.
QUARTIERS GENERAUX.
(Ordre du jour No 11)
Nouvelle-Orléans, le 5 février 1842,

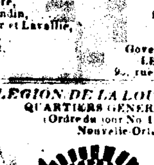

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le 22 du courant, à neuf heures du matin, et se réunira sur la Place d'Armes en grande tenue d'hiver pour une revue d'inspection, et pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'immortel Washington.

La compagnie des mousquetaires du Mount Vernon se rendra sur la Place, une heure avant la revue, pour fermer la grille et en garder les portes.

Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le lieutenant colonel Busson, un contrôle exact des hommes présents à ladite revue, et qui ont droit à la rétribution.

Les chefs des différens corps de la Légion sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier-général S. S. Relf, commandant la Légion de la Louisiane. L. E. FORSTALL,
7 fev Aide-de-Camp

☞ Nous ferons des avances comptant sur les consignations adressées à nos amis de New-York et de Boston
21 jan RICE & HATHAWAY, 71, Magasins

RECOMPENSE honnête sera donnée à qui conduira chez le soussigné une jeune quarteronne très blanche, nommée MARY, absente depuis le 10 février. Ladite esclave a, à ce qu'on prétend, des dents factices, cheveux blonds. Le maître présume qu'elle a été poussée à quitter sa maison, non par quelque mauvais traitement, mais par l'amitié qu'elle portait à une personne de cette ville.

Les capitaines de navires et autres sont requis de ne point soutenir ladite esclave ou à leur domicile, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois. JEAN BOUBEDE,
2 fev—2 par int. au café d'Orléans

AVIS AU PUBLIC.

LES soussignés ont à compter de ce jour formé une association pour faire les affaires d'encanteur général sous la raison de Phillips, Dubertrand & Co, et sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public. Les ventes de meubles, les nègres, épiceries et les propriétés de toutes les descriptions seront reçues en vente. Ils exécuteront avec promptitude les affaires qui seront confiées à leurs soins. Bureau, rue de la Commune, 8, trois portes au-dessus du Verandah.
J. J. PHILLIPS,
L. DUBERTRAND,
24 jan VICTOR DUBERTRAND

LES soussignés nommés curateurs de la succession de Victor Pinard prient ceux qui ont des réclamations à faire à la dite succession de présenter leurs titres de créance pour les faire accepter par les dits curateurs et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de payer dans le plus bref délai.
E. PINARD,
Encoignure bie. Anne et Bourbon.
27 jan—27, 30j, 3 et 71 JH. PAUCHON.

☞ Le navire TYPPECANOE, de Baltimore, est maintenant en déchargement en face de la rue Suzette, municipalité No 2. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
7 f—7 G BEDFORD & DECK, 94 Commune.

IL a été égaré par le soussigné.—Un billet souscrit par L. A. Pellerin, à l'ordre et avec l'endossement de Aug. Delassus, pour $1,352.50, daté le 9 novembre 1841, et payable à six mois de sa date, identifié avec un acte de même date, au rapport d'Octave de Armas, notaire.

Le paiement en ayant été arrêté entre les mains du tireur et de l'endosseur, le public est prévenu de ne pas le négocier. ALBERT PIERNAS.
7 fev. 3.

AVIS DE DIVIDENDE.

LES créanciers des anciennes raisons sociales de William Kenner & co, et Morgan Dorsey & co, sont informés qu'un dividende de douze pour cent pour celle-là et de trois pour cent pour celle-ci sera payé par le soussigné sur demande, et que ces dividendes payeront toutes les dettes des parties ci-dessus nommées, moins deux pour cent qui seront payés sous peu, ceux qui sont intéressés dans ces affaires, sont invités à déposer leurs titres chez le syndic afin que ce dernier puisse se préparer au tableau final. RICHARD RELF,
7 f—8 f Syndic à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

ANCIENNE MAISON Ve. PINARD,
Encoignure des rues Bourbon et Sainte Anne.

P. LEVASSEUR a l'honneur de faire connaître au public, qu'il ouvre aujourd'hui lundi, 7 février, l'ancien magasin de Ve. Pinard; ayant acheté à bon compte les marchandises provenant de ce même magasin et étant commandité par plusieurs manufacturiers de France, il offrira un choix d'articles français aussi varié que modéré en prix.

Jeune, désireux de bien faire et rempli d'activité, il convoite ardemment la même confiance qu'a su mériter l'ancienne maison Pinard. 7 fev—1

AVIS—Le détenteur d'un billet tiré par Jack & Coungell, de Vicksburg, de la somme de $74 00/100 payable à l'Exchange Bank de la Nouvelle-Orléans le 4 courant, est prié de le présenter pour en recevoir le paiement.
J. D. DENEGRE,
7 fév 16, rue de la Douane.

CAFE de la Havane et de Rio, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

SUCRE de la Havane—115 caisses en magasin à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

HUILE pour les Tanneurs—29 barils en déchargement de la barque Columbia, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

BLANC de baleine—300 caisses 1re qualité de Boston des marques New Bedford et Nantucket en magasin, à vendre par RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

MAQUEREAUX—100 barils en magasin, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
4 fev 71, Magasins.

CAFE de la Havane—60 sacs en magasin à vendre par
W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

BLANC de baleine—650 caisses New-Bedford, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

THE impérial et poudre à canon, en magasin et à vendre par W C WHITRIDGE,
1 fev 76, rue des Magasins

BLANC de baleine de Kecketson, à vendre par
8 f NORCROSS & FORDICK, 40 Gravier.

AUX PEINTRES.

BLANC DE PLOMB A DEUX PIASTRES LE BARIL. 600 barillets No. 1, de Philadelphie, poids garanti et qualité supérieure à vendre au prix ci-dessus pour clore des consignations par JARVIS & ANDREWS,
26 jan 20, Commune.

LE soussigné à l'honneur d'informer ses amis et ses habitués qu'il a pris en association à dater du premier de ce mois, son frère William Henry Barbarin et qu'il continuera le même genre d'affaires sous la raison de commerce L. A. & W. Barbarin. Il profite de cette circonstance pour inviter les personnes qui lui doivent à venir solder leur compte. LOUIS A. BARBARIN,
4 fev—6t3ps 56, rue de Chartres.

AVIS—Madame FERRIOT a l'honneur de prévenir le public et son ancienne clientelle qu'elle est de retour en cette ville et qu'elle continuera de professer son état de sage-femme comme par le passé. Elle a fixé son domicile chez Mde Ve. Fremaux, rue Royale no. 168.

Si les alientes de Mde Ve. Fremaux veulent pendant le cours de sa maladie, accorder leur confiance à Mde Ferriot, elle fera tout son possible pour le mériter. 24jan—15

FELIX HUSTON & S. S. PRENTISS,
AVOCATS.

MR. HUSTON est venu à la Nelle Orléans—Mr. Prentiss restera momentanément à Vicksburg. En outre des Cours de la Nelle-Orléans et des cours fréquentées par Mr. Prentiss, ils recevront des affaires dans les paroisses de Concordia, Madison et Carroll et à la Cour Suprême d'Alexandrie.
☞ Bureau Nelle Orléans, 8, rue St. Charles.
17 déc—60j.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 10 février 1842,
La reprise de
ROBERT LE DIABLE,
Grand Opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

THEATRE ST. CHARLES.

Mercredi, 9 février 1842,
LONDON ASSURANCE.
Grand Pas de Deux par M. Frederic et Mlle Arraline.
Le spectacle sera terminé par
MA JEUNE FEMME ET MON VIEUX PARAPLUIE.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Mercredi, 9 février,
Bénéfice de l'Association philantropique de la N. O.
UN REMEDE POUR LE MAL DE CŒUR.
Récitatif par Madame Farren.
Le spectacle sera terminé par
L'ORPHELIN ET LE MEURTRIER.

SALLE ST. LOUIS.
Continuation des Bals Masqués.
Samedi prochain 12 février 1842.
GRAND BAL MASQUE.
Prix d'entrée—Les cavaliers, $2 00
Les dames par invitation, 0 00

UNE souscription est ouverte pour des bals masqués qui auront lieu après le Mardi-Gras.

Le premier se donnera samedi prochain et successivement tous les samedi et mardi.

Chaque souscripteur en recevant son billet payera $4 et aura droit à deux billets de dames.

En souscrivant on ne s'engage que pour un bal. Le bureau sera ouvert tous les jours et le soir de chaque bal.
9fev—4

SALLE DE BAL WASHINGTON.
Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis*, *Mercredis*, *Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison.
29 d ☞

MR. H. E. LEHMANN, rue St. Louis, No. 146, directeur du grand orchestre des bals de la salle St. Louis, et entrepreneur des bals, ayant pour conducteur d'orchestre M. Cobini, informe le public qu'il entreprend la musique des soirées et bals particuliers, à grand ou à petit orchestre, avec piano seul, ou accompagné de violon, cornet à piston &c.

Il se charge également des sérénades et musique de banquets.

On trouvera toujours M. Lehmann empressé de satisfaire aux desirs des personnes qui le feront appeler.
4 dec—☞

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de frais assortiments de Londres, Paris et New York qu'ils pourront en donner des médicaments sur tous, les habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure.
27 dec—6m SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.
Nouvelle Orléans, le 1er février 1842.

UNE élection annuelle de neuf directeurs de cette Compagnie pour l'année courante, aura lieu au bureau rue du Camp, no. 45, le mardi 22 du courant, entre 10 heures A. M. 2 heures P. M. CHAS. BRIGGS,
5 fev—jusq 22 Secrétaire.

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1842.

UNE élection par les actionnaires de sept directeurs pour l'année courante, aura lieu à la maison de banque, samedi 26 février prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction.
25 janv—jusq 26fev L. BERNARD, caissier

BANQUE DES AMELIORATIONS,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1842.

A Une assemblée de la direction tenue ce jour, M. J. M. Lapeyre a été élu unanimement président de cette Institution. Par ordre,
1er fev L. BERNARD, Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 5 février 1842.

AVIS est donné aux actionnaires de cette institution que l'élection de six directeurs, annoncée pour lundi prochain, 7 du courant, est renvoyée jusqu'à nouvel ordre.
7 fev G. MILTENBERGER, Caissier.

BANQUE DE COMMERCE DE LA N. ORLEANS,
Nlle. Orléans le 4 février 1842.

AVIS est par le présent donné que l'élection annuelle par les actionnaires de neuf directeurs de cette banque, aura lieu à la Banque lundi 7 mars prochain entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
5 fev GEO O HALL, Caissier.

SOIERIES A BON MARCHÉ.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de leur connaissance et le public en général, qu'ils ont un grand assortiment de soieries pour robes, qu'ils vendront à $1 la y. de dans leur magasin, rue Conti, No. 42
19 dec—90 WIOTTE & SALLE.

CHAPEAUX de paille;
200 douzaines chapeaux de paille d'Italie, larges bords;
100 " pour enfans;
600 pièces cordons paille pour ornement de chapeaux;
100 douzaines cordelière paille de do
A vendre par BATAILLE & BIGEY,
7 fev 86, rue de Chartres

A VENDRE.

LE soussigné offre à vendre une machine susceptible de faire marcher un ou plusieurs moulins, par un ou deux chevaux, la dite machine est en bon ordre et bon état.
S'adresser à PIERRE LARREGAIN,
5 f—3 Rue des Ursulines, entre les rues Prieur et Roman

THEODORE M. ROUES Wm DAVIDSON.
ROUES & DAVIDSON,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
No. 97 rue du Camp.
1 jan—6 m. NOUVELLE ORLEANS.

L'INSTITUTION
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Douane et Canal. 8 j—3

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES.
Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE,
DE PARIS.

A Hurtsville près la Nouvelle-Orléans, très incessamment transportée à Greenville, au Stoping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que débuté mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation accordée à son établissement.

Les différentes branches de l'éducation consistent dans les études suivantes:

Langue anglaise,	Langue française,
Dictée	Dictée
Analyse	Analyse,
Composition.	Composition.

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, éléments de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Me. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et un maître de danse. Dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 11 dec—1an

F. ALPUENTE Fils, docteur de la faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle Orléans, dans le but d'exercer sa profession. Encoignure Dumaine et Remparts. 27 jan—1m

RESTAURANT DE LA BOURSE.
LE RESTAURANT DE LA BOURSE,

119, *Rue de Chartres, entre St. Louis et Conti*, UN des plus anciens de cette ville, a été ouvert le 9 décembre dernier; cet établissement est dirigé par L. CANONGE: les soins et attentions que l'on apportera envers les personnes qui l'honoreront de leur patronage seront comme par le passé.

On s'y charge des repas de corps, des diners de société et de ville—ainsi que de toute commande en général concernant l'art culinaire.

Les salons pour soupers particuliers seront ouverts toute la nuit pendant la saison des bals.
Entrée particulière par l'allée. 17 déc.—2m.

$25 DE RECOMPENSE.

PERDU OU VOLE—Un portefeuille en cuir contenant 15 piastres en billets de municipalités et les billets suivans savoir: un billet de 100 payable en juin prochain tiré par Q. Riaud à l'ordre de E. Marion et endossé par ce dernier: un autre billet de $660 tiré par François Garic échu depuis l'année 1838, et plusieurs papiers qui n'ont d'autre valeur que pour le soussigné. Le paiement des dits billets a été arrêté. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui rapportera le dit portefeuille au bureau de cette feuille. L. DUMOUCHEL.
5 fev—3t

A VENDRE—Un petit magasin de groceries établi depuis deux ou trois ans dans quartier avantageux près d'un des trois marchés de cette ville. S'adresser au bureau de la poste, boîte No. 111, pour dire ou en pourra avoir une entrevue.
Conditions: comptant. 5 fev—16

HUILE—1000 galons d'huile fine d'hiver;
1000 do do d'automne;
2000 do do d'éléphant de mer
Chandelles—100 caisses de blanc de baleine de New Bedford,
100 do do de Nantucket
100 do chandelles de suif
Poisson—100 caisses de morue,
100 do harengs
Maquereaux—100 barillets No 1,
100 do No 2
Plomb—300 sacs de Missouri.
Plomb en saumon—3,000 do.
Beurre—6 demi barils de Goshen,
40 barils Goudron
10 do brai,
10 do raisins,
Etoffe de Pitre—14 balles,
Sacs de pitre—6 balles à vendre par
3 f HARROD & DARLING 49 Commune.

ACADEMIE DE DANSE DE LA NLLE. ORLEANS.
102, rue Royale.
Entre Conti et St. Louis.

CETTE institution dirigée par Monsieur DEVOTI, est ouverte. Les leçons de classe auront lieu les lundi, mercredi et vendredi de 6 à 9 heures du soir. Les leçons particulières seront données pendant le jour soit au domicile des élèves ou à l'académie.

Pour plus amples informations, s'adresser M. E. Bertus qui donnera tous les renseignements qu'on pourra desirer. 12 dec—

COURS DE DANSE.

MR. EUGENE, ex professeur de danse à Paris, d'où il est arrivé l'année dernière, a l'honneur d'offrir ses services aux pères de famille de cette ville. Sa méthode brève et simple le met à même de garantir aux personnes qui l'honoreront de leur patronage, le plus prompt succès. Il demeure rue Royale No 51.
Références,
M'l. N. BIBENT, 51, rue Royale.
CHAUCHON & LEROY, Vieux Bassin.
2 déc.—60

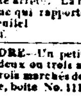

AVIS AUX AMATEURS D'HORTICULTURE.

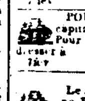

LE soussigné, jardinier fleuriste, pépiniériste, membre de la *Société d'Horticulture de Paris*, a l'honneur d'informer le public de son arrivée de France, avec un bel assortiment de plantes, telles que:
Camelias, Rotodendrum;
Pivoines, Illicium;
Arbres fruitiers, Rosiers;
Oignons à fleurs, Bulbes;
Graines de toutes espèces, qu'il vendra à des prix modérés. PRE. AMIEUX,
Magasin de madame Lefebvre, encoignure des rues Chartres et Conti. 31 jan—3

BEAUX fusils—Les soussignés ont dernièrement reçu un grand assortiment de beaux fusils doubles des meilleurs manufactures, et garantis des pallies dans les canons, aussi articles de chasse, sacs à plomb, de à poudre, poudrières, carnassières, canardières anglaises, &c.

Aussi carabines bien connues de Bartlette à vendre à bas prix par HYDE & GOODRICH, 15 Chartres. 18j

$60 DE RECOMPENSE.

Parti marron vers le 15 du courant, JOHN, alias JOHN CUNNINGHAM. Il est peaussier noir, âgé d'environ 36 ans, taille 5 pieds 9 pouces, il a perdu deux de ses dents supérieures du devant et une partie de l'un de ses petits doigts; il parle français et anglais et se dit louisianais. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui logera ledit esclave dans une des geoles de la ville.
31 janv—1m GEO. A. BOTTS.

EAU de vie de Champagne—4 1/2 pipes 1834 à vendre par
5 f NORCROSS & FORDICK, 40, Gravier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. S. SYKES
Vente des gardiens du port.

IL sera vendu Vendredi, 11 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 41, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra.

Une facture d'articles de nouveautés consistant en grande partie en

Portefeuilles, caisses de voyage, dito de chirurgie, cols, plumes, rasoirs, coutellerie, boîtes à barbe et à jouer, aiguilles, et autres articles.

Légèrement avariés à bord de la goëlette Herald dans son voyage de New-York à la Nouvelle-Orléans.
Conditions comptant. 9 fev—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

MERCREDI prochain 9 du courant, à 4 1-4 heures de l'après midi, rue Ursulines entre Royale et Condé, il sera vendu pour clore un compte:
28 barriques vin St. Estèphe et St. Julien,
40 paniers anisette fourbue,
7 quarts de pipe vieux cognac,
20 barils légumes de Bordeaux,
Aussi, un beau tour en l'air et un appareil galvanique
8fev—2

PAR P. E. TRICOU.
Succession de Anna Amelia Auth.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des preuves, en date du 24 janvier 1842, il sera vendu le mercredi 9 février 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les bâtisses ci après décrites, appartenant à la succession de Anna Amelia Auth, savoir:

Les bâtisses construites sur un lot de terre situé à Algers, sur la rive droite du fleuve; le dit lot mesurant 40 pieds de face au chemin public, et s'étendant en profondeur jusqu'à la barrière qui existe maintenant; ensemble le droit au bail du dit lot de terre pour quatre ans et trois mois qu'a commencé le 1er octobre 1840.

Conditions—Un an de crédit par l'acheteur fournissant son obligation à la satisfaction de la Cour et du curateur. Acte de vente chez P Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. 28 j 1 et 9 f—3

PAR P. E. TRICOU.
Bartholomé Pla contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 24 janvier 1842, il sera vendu le jeudi 10 février 1842, à dix heures précises du matin, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans le café connu sous le nom de "Café du Commerce," les articles ci-après décrits abandonnés par ledit Bartholomé Pla, à ses créanciers.

4 billards etc; un lot de meubles, verreries, liqueurs, tableaux, porcelaine et autres objets.
Conditions comptant. 31 jan—3f—3 f et 10f

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Propriétés de valeur au faubourg Tremé.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu:

Un superbe Terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, le dit terrain est situé rue des Ursulines, entre Tremé et Marais, et touche le terrain de l'encoignure Ouest des rues Tremé et Ursulines. Le terrain mesure 30 pieds français de face à la rue des Ursulines, sur 90 pieds français de profondeur; ensemble les bâtisses sur le dit terrain, louées à raison de $31 1-2 par mois, banquettes payées.

Conditions—$400 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 7 fev

Café reçu directement de Rio de Janeiro et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan vendredi 11 du courant à midi, pour le compte de qui il appartiendra. 2519 sacs de café importé à bord du navire Mary de Rio de Janeiro, vendu du magasin No 10 Bank Place.

Immédiatement après sera vendu au magasin de MM Hall, Bell & Clapp, rue Tchoupitoulas—1729 sacs café importés à bord du navire Lehigh de Rio de Janeiro, vendus pour le compte de qui il appartiendra. On peut voir des échantillons en s'adressant aux encanteurs.
Conditions—Comptant. 3 f

AVIS
STEAMSHIP SOLWAY.

LE FORTH, ayant à bord un agent du gouvernement pour le service des Postes, a remis les malles à la Balize, et a immédiatement continué son voyage pour Tampico, Vera Cruz, et de là pour la Havane.

Cette disposition n'occasionnera aucun retard pour les passagers et le courrier destinés à être embarqués sur ce steamer, en ce que le steamship SOLWAY, qui est parti de la Havane pour toucher à Vera Cruz et à Tampico, sera le 10 de ce mois à la Barre, à l'embouchure du fleuve et de là se dirigera vers la Havane, où il arrivera précisément en même temps que le FORTH.

Toutes les lettres qui avaient été reçues pour le Forth, et celles qui pourront être disposées pour le SOLWAY, seront expédiées par ce dernier steamer.

Le sac aux lettres pour le SOLWAY sera fermé mercredi, 9 du courant, à 8 heures P. M.

Les lettres reçues pour Tampico et Vera Cruz seront expédiées par première occasion.

Il n'est encore possible de donner aucune information, relativement à l'époque à laquelle cette ligne de steamers pourra recevoir des passagers pour les débarquer dans les ports du Mexique.
Nouvelle Orléans, le 7 février 1842.
7 fev WM. G. HEWES & Co, Agents.

POUR LA HAVANE.—Le steamship ALABAMA, capt. Hy. Windle, partira samedi 12 du courant, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
MERLE, BEYLLE & Co 45, Vieille Levée.
Le prix du passage devra être payé avant la chambre arrêtée. Les passagers sont invités à se munir des passeports nécessaires. 9 fev

POUR GALVESTON (Texas)
Samedi 12 du courant à midi précis.
Le steamship NEW-YORK, capitaine Wright, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à HAWTHORN & WOODS
9 fev 63, rue Gravier.

MALLE DES ETATS-UNIS.
Le steamer SOUTHERNER, capt. E. Allen partira pour Mobile mercredi, 9 février après l'arrivée des chars de 11 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 fev A. G. BLOO, 25, Camp.

POUR ST-LOUIS—Le steamer CASPIAN, capitaine S. Blood, aura expédié sous peu. Pour le passage ayant d'excellents aménagements, s'adresser à bord à
fret ou passage, s'adresser à bord ou à
9 f JOHN R SHAW & Co, 24 Poydras.

POUR ST. LOUIS—Le steamer CHAMPLAIN, capitaine Falcy, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à
9 fev HAWTHORN & WOODS,
63, Gravier

POUR ST. LOUIS.
Le steamboat ST. LOUIS, capitaine Jos. M. Convers, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS.
Le steamboat MADISON, capitaine Robert S. Freeland, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Poydras ou à
JOHN R. SHAW & Co.
31 jan 24, rue Poydras

POUR CINCINNATI et tous les ports intermédiaires—Le steamboat SWALLOW, capt. M. J. Anders, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à
29 jan HAWTHORN & WOODS, 63 rue Gravier

POUR BALTIMORE—Samedi soir 12 du courant.—La goëlette BURLINGTON, capit. Ellis, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 400 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
9 fev FOSDICK & BROTH. 66, Camp.

POUR NEW YORK—Le navire LOUISA, capt. Millford, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes ou à
JAS. E. WOODRUFF, 99 Camp.

POUR MOBILE, par le fleuve.
Jeudi, 10 du courant.
La goëlette ROB ROY, capitaine Stoddard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 300 barils s'adresser à bord, vis à vis les bâtisses triangulaires ou à
9 f FOSDICK & BROTHER, 66 Camp.

POUR NEW-YORK mercredi soir 9 du courant.
Le navire MISSISSIPPI, cap C. Hillard, peut prendre 100 balles de coton et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à
9 fev J E WOODRUFF, 70 Camp.

POUR BOSTON.
Le brick OSNARD, capitaine Snow, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au Picayune tier ou à
5 fev J A MERRITT, 58, Camp.

ON a besoin d'un navire pour charger pour New-York, il sera expédié immédiatement avec un chargement complet, s'adresser à
9 f FOSDICK & BROTH. 66 Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire au voilier SHEFFIELD, capitaine R. R. Potter, sera expédié sous peu. Pour fret de 100 balles coton, ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord ou à S & J P WHITNEY,
7 fev 73, rue du Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire MONMOUTH, capitaine Patten, sera expédié sous peu de jours. Pour fret de 300 balles de coton, ou passage, s'adresser à
7 fev S & J P WHITNEY, 74, Camp.

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe BOMBAY, capitaine R. P. Gay, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis la presse à coton d'Orléans, ou à S. & J. P. WHITNEY,
7 fev 73, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire PALESTINE, capitaine Littlefield, partira immédiatement, la plus grande partie de son chargement étant engagé. Pour fret de 350 balles coton ou passage, s'adresser à
7 fev LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire DELAWARE, capitaine David Patten, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
7 fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe STATESMAN, capt. Levensellar, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, sera expédié sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
7 fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1re classe SWANTON, capitaine Heath, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à
7 fev S & J P WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles coton, ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à LEVY H GALE,
7 fev 93, rue de la Commune

POUR LIVERPOOL.
Le navire au voilier PALESTINE, capitaine Littlefield, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
7 f LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL.
Le navire fin voilier MILO, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à
7 f LEVI H GALE, 93 Commune.

POUR BREME—La barque fine voilière A. L. LAWRENS, capitaine Smith, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira dans le plus bref délai. Pour passage seulement, s'adresser à
7 fev LEVI H. GALE, 93 rue Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire AI CONSTITUTION, capitaine Peabody, sera expédié sous peu. Pour fret de 200 balles coton, s'adresser à
7 fev LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire FRANCONIA, capitaine Jones, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton et passage ayant de beaux aménagemens s'adresser au capitaine à bord ou à
7 fev S & J P WHITNEY, 73 Camp

POUR TAMPICO.
Le brick APALACHICOLA, capitaine Cormier, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à
A CAPDEVIELLE & CUCULLU,
6 fev 46, Vieille Levée.

POUR BREME.
Le navire COLUMBIA, capitaine Robinson, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage s'adresser à LEVI H GALE, 93, Commune.

POUR BOSTON—La goëlette CATHERINE, capitaine Vosper, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G BEDFORD & DECK, 94, Douane,
ou à NORCROSS & FOSDICK, Gravier.

POUR MARSEILLES.
Le navire BANGOR, capitaine Odam, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
S & J P WHITNEY, 73 Camp.

VENTES A L'ENCAN.

Domestique de confiance.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi à midi, à l'Arcade de Banks.

Le nègre Stephen âgé de 30 ans, vendu pour aucune faute. Il a été pendant plusieurs années dans l'hôtel ..., depuis cette époque il produit $25 par mois.

Pleinement garanti à l'exception qu'il s'est absenté il y a environ deux ans, mais il est revenu de son propre gré.

Conditions. $300 comptant, la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fev

Charbon! charbon! charbon!
PAR PHILLIPS, DUBERTRAND & Co.

AUJOURD'HUI 9 du courant, à 10 heures, à leurs magasins d'encan, rue de la Commune, No. 8, il sera vendu:
500 barils charbon de Pittsburg, qualité supérieure, en quantités au gré des acheteurs.
Conditions—Comptant. 9 fev

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu jeudi prochain, 10 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank.
Trois mulets de travail garantis sains.
Conditions: comptant avant la livraison. 9 fev

PAR J. H. BLACHE.

IL sera vendu, mardi 15 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale.

Un terrain situé en l'encoignure des rues Jackson et Franklin, entre la rue du Canal et la Commune, 2e Municipalité mesurant 52 1/2 pieds de face à la rue Jackson, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Franklin avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison briquetée en deux étages, couverte en bardeaux, une cuisine en briques à deux étages, écuries et galeries, de quatre chambres, galerie &c. Le tout loué à raison de $40 piastres par mois. Les banquettes sont faites en ciment et payées.

Conditions: un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement; tout billet qui ne sera pas payé à échéance portera intérêt à raison de dix pour cent par an, mais ce, comme clause pénale seulement. Les billets qui ne seront pas acceptés devront être escomptés à raison de dix pour cent l'an.

Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire notaire public aux frais de l'acquéreur. 6fev

PAR M. BARNETT, fr.
Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis:

Un lot de terre situé rue du Quartier entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds 10 pouces en la rue Quartier, sur une profondeur de 75 pieds, sur lequel est bâtie une maison en briques à deux étages, non enduite, construite, composée de 8 appartements, cuisine en briques à deux étages, chambres à domestiques, hangar, &c. &c., les tuyaux du water-work sont placés dans la cour. La maison est nouvellement louée à $30 par mois jusqu'au 27 juillet prochain.

Conditions: L'acquéreur assumera le paiement de deux billets de $1600 chaque, le premier payable le 28 du courant, et l'autre le 28 du mois d'avril prochain. Pour la balance, la moitié comptant et la moitié à 6 mois, en billets endossés et portant hypothèque. 9fev

Vente d'immeubles sans réserve.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, les immeubles de valeur suivants, savoir:

1. 4 lots de terre dans l'îlet No. 9, faubourg Lafayette, face à la rue Jackson entre les rues Chippewa et Jersey et presque vis-à-vis l'asyle des orphelins, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces de face à la rue Jackson sur 127 pieds 11 pouces de profondeur.

2o. 4 lots de terre dans le même faubourg face à la rue Coté, près le rail road de Carrollton, dans l'îlet No. 18. Les Nos. 1, 2 et 3 mesurant 32 pieds de face à la rue Coté, sur 123 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur, le No. 4 mesure 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur 123 pieds 7 pouces 4 lignes.

3o. 2 lots de terre à la rue St. André faubourg des Nonnes près l'encoignure de la rue du Camp, No. 3 et 4 mesurant 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St. André, sur 148 pieds 10 pouces 11 lignes de profondeur sur une ligne et 147 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne. Ce lot ont un voisinage très agréable et qui promet des améliorations.

4o. Un lot de terre étant le No. 21 sur un plan dressé par B. Buisson daté du 16 oct déposé en l'étude de T. Seghers not. public. Ledit lot joint les bâtisses dernièrement bâties par F. Wharton sur la rue du Camp, faubourg des Nonnes, et mesure 29 pieds de face à la rue du Camp, sur 121 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne et 104 pieds à 1½ pouces sur l'autre.

La propriété ci-dessus sera vendue sans réserve et est très convenablement située pour des bâtisses particulières.
Conditions comptant.
Les actes de vente pardevant William Christy, not. pub. aux frais de l'acquéreur.
Si les ventes ne sont pas régularisées dans les 10 jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et risque des premiers acquéreurs. 9 fev.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente de Vins et Eau-de-vie de Tarragon, sans réserve.

VENDREDI prochain, 11 du courant, dans la rue Toulouse, No. 14, entre les rues Chartres et Levée, à 4 heures et demie du l'après midi, positivement vendu pour clore un débarquement:

117 pipes excellent vin vieux de Tarragon, (sous la clef de la Douane.)
10 pipes eau-de-vie d'Espagne 3me preuve,
18 1/2 do do do
Conditions—$200 comptant, payable à 30 jours, de $300 à $1000 à 4 mois, au-dessus de $1000, 6 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
☞ L'attention des acheteurs et des grocers est particulièrement appelée à la vente de ce vin supérieur qui est égal à tous les vins de Porte importés de ce pays.
9 fev—

Propriétés de valeur.—2me municipalité.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mardi 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank.

Les propriétés suivantes, situées dans un des meilleurs quartiers de la 2me municipalité:

3 lots de terre étant les Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet borné par les rues Magasins, Camp, Orange et Félicité, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, mesurant chaque lot 24 pieds de face et sur la ligne du fond sur 12 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur et loués $20 par mois.

Aussi tous les lots de terre dans l'îlet borné par les rues Suzette, Olympe, Tchoupitoulas et Levée, chaque lot mesurant 24 pieds de face sur 120 pieds de profondeur avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et loués à raison de $40 par mois.

Cette propriété est avoisinée par de nouveaux magasins, et au centre du quartier le plus florissant de la ville.

Conditions—Un, deux et trois ans de crédit en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les billets qui ne seront pas payés à échéance, porteront intérêt.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Propriétés au faubourg des Nonnes et Lafayette sans réserve.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank, les propriétés de valeur suivantes:

1o. Un lot de terre formant l'encoignure des rues Elizabeth et Félicité, faubourg des Nonnes, mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Félicité sur 100 pieds de profondeur.

2o. Un lot de terre attenant au lot ci-dessus mesurant 25 pieds de face à la rue Félicité, sur 100 pieds de profondeur et attenant aux propriétés de M. P. Rivière.

Il existe sur la propriété ci-dessus une forge qui sera enlevée immédiatement après la vente.

3o. Un lot de terre au faubourg Lafayette mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel entre les rues Joséphine et St. André, ayant 30 pieds 4 pouces sur la ligne du fond sur une profondeur de 120 pieds 7 pouces.

Conditions, 1/3 comptant, la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit, en billets tirés et endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement final.

Si les ventes ne sont pas régularisées dans les 10 jours de l'adjudication, les propriétés seront revendues pour le compte et risque des premiers acquéreurs.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public aux frais des acquéreurs. 9 fev

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi 11 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, No 20 rue Conti:
10 caisses chapeaux à la mode et grand bord. 6 f

PAR B. GUINAULT.

IL sera vendu mercredi, 9 février, 1842 à midi précis à la Bourse de la Cité rue St. Louis.

La griffonne créole Mary, âgée d'environ 16 ans passable cuisinière et blanchisseuse, très intelligente; garantie des vices et maladies prévues par la loi, parlant le français et l'anglais.

Conditions: 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction. 8 fev

Charbon, Charbon!!
PAR VINCENT & DE FERIET.

IL sera vendu mercredi 9 du courant à 4 heures P. M. en débarquement du navire John Bolton, vis à vis la presse Delassus, sans réserve:
1000 tonneaux charbon de Liverpool,
Conditions—comptant. 8fev

Domestiques de maison.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, mercredi 9 du courant à midi à l'arcade de Bank:

La négresse MARY ANN, âgée de 24 ans, domestique de confiance, excellente cuisinière, repasseuse et blanchisseuse et son enfant Nelson, âgé de 7 ans, très intelligent.

Conditions. 1/2 comptant, la balance à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

La négresse MARIA, âgée de 28 ans, excellente cuisinière française et américaine, et son enfant John, âgé de 1 ans.

Conditions—comptant.

Ces esclaves sortent de familles respectables et ont un bon caractère. Vendus pour aucune faute et garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. pub aux frais des acquéreurs. 7 f

PAR P. E. TRICOU.
Succession de feu M. Nicaud.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 18 janvier 1842, il sera vendu le Jeudi, 3 mars 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu M. Nicaud, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Washington, faisant une partie de l'îlet No. 27, d'après un plan dressé le 17 mai 1833, par L. J. Pilié, et déposé en l'étude de Carlile Pollock, notaire. Ledit lot, mesurant 62 pieds 1 pouce 4 lignes de face sur la rue du Levée, et Jean-Baptiste, et aussi face sur la rue St. Avide, ayant 341 pieds de profondeur d'une rue à l'autre.

2o. Sept lots de terre situés au faubourg Franklin, faisant partie de l'îlet No. 112, du dit faubourg et désignés par les Nos. 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11, les dits lots mesurant comme suit, savoir:

Les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face sur la Promenade Washington, sur 118 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre les rues Magistrats et Loi; le No. 10 formant l'encoignure des rues Washington et Loi, et le No. 11 mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de la Loi, sur 150 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur; le tout d'après un plan dressé par Journot, le 15 mars 1836, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire.

3o. Un lot de terre situé à Lafayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 4, de l'îlet No. 17, d'après un plan dressé le 7 avril 1831, par Bourgoin; le dit lot mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de face à la rue Live Oak, sur 120 pieds de profondeur entre Jackson et Philippe.

4o. Deux portions de terre situées à Harlem, paroisse Jefferson, désignées par les Nos. 131 et 135 sur le plan de la dite ville, dressé par L. Bringier, et déposé en l'étude de W. Boswell; la portion No. 131, mesure 240 pieds sur le Canal Coster, 300 pieds de face sur la rue Scott, la même façade sur la rue Ramsey, et 240 pieds sur la partie de derrière; et la portion No. 135, mesure 240 pieds sur le Canal Coster, 300 pieds de face sur les rues Barre et Montfort, et de 140 pieds dans la partie de derrière.

5o. Deux lots de terre situés au faubourg Bouligny, désignés par les Nos. 16 et 17, de l'îlet No. 100, sur un plan particulier, annexé à l'acte passé le 21 Mars 1836, pardevant J. Cuvillier, notaire; les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face sur l'Avenue Napoléon, sur 130 pieds de profondeur.

6o. Un certain terrain situé dans la paroisse Lafayette, contenant 18 arpents de face au bayou Queue Tortue, sur 40 arpents de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Victor Navarre, et anciennement par celle de Augustin Guidry.

ESCLAVES:

7o. Little William, nègre âgé de	16 ans,
8o. Moses Gol.	45 ans,
9o. John Miner,	40 ans,
10. François,	30 ans,
11. Mary Nicaud, négresse, âgée de	40 ans.

ACTIONS.

12. Vingt-quatre actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de $100 chacune.

13. Trente actions de la Compagnie du Railroad Pontchartrain, de $100 chacune.

14. Dix actions de la Compagnie d'Assurance des Marchands de $100 chacune, sur lesquelles $60 seulement ont été payés.

15. Dix actions de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest de $50 chacune.

16. Vingt actions de la Compagnie d'Assurance du Commerce de $100 chacune.

CONDITIONS—Les propriétés foncières payables à 6, 12, 18, 24, 30 et 36 mois de crédit en billets endossés, et les esclaves à 1 et 2 ans de crédit en billets endossés, et les actions, comptant.

Tous billets qui seront fournis par les acquéreurs devront être endossés à la satisfaction des exécuteurs, qui se réservent le droit de rejeter les endosseurs proposés, sans être tenus de donner les motifs de leurs refus. Les billets porteront hypothèque spéciale et porteront 10 pour cent d'intérêt à leur échéance, s'ils ne sont pas payés à leur échéance, sans qu'ils aient besoin d'être protestés.

Les conditions de la vente devront être remplies dans les quinze jours qui suivront la vente, et aussi que les conditions ne soient remplies, aucun esclave ne sera livré aux acquéreurs, mais ils seront à leurs risques.

Les actes de vente seront passés chez Philippe Lacoste notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fev—6t, 1, 8, 15, 22, 24, 3mars